



L'UNIVERSITÉ GRENOBLE II - PIERRE MENDÈS FRANCE

L'Université Grenoble II - Pierre Mendès France (UPMF) a été créée en 1970. Elle dispense un enseignement en sciences juridiques, économiques et politiques, en sciences sociales et en sciences de l'homme.

En 2000-2001, elle accueille 18 046 étudiants, répartis sur quatre sites d'une superficie totale de 90 000 m² : le campus de Saint-Martin d'Hères, Grenoble, Valence et Vienne. Elle compte 635 enseignants et, y compris l'Institut d'études politiques (IEP), 448 ATOS.

L'UPMF comprend 11 composantes et 1 institut rattaché par convention :

- 6 UFR ;
- 2 IUP ;
- 2 IUT (Grenoble II et Valence) ;
- l'École supérieure des affaires ;
- l'Institut d'études politiques.

L'AFFICHAGE D'UNE POLITIQUE DYNAMIQUE

La gouvernance : un discours politique fort et des projets mobilisateurs

L'UPMF a toujours cherché à dépasser la juxtaposition de ses composantes pour construire l'image d'un établissement à vocation pluridisciplinaire, déployé sur l'ensemble des sciences sociales, y compris les sciences politiques, grâce à l'IEP. L'environnement économique et universitaire l'a conduite à travailler sur son identité et à se positionner sur l'échiquier universitaire rhône-alpin. Cette quête est une constante de son histoire.

Le discours de l'équipe dirigeante est un discours dynamique appuyé sur un projet moderniste. On y trouve les principes qui inspirent sa politique : le souci de la qualité, tant en pédagogie qu'en recherche, l'adaptation de la formation à la demande sociale d'aujourd'hui par la professionnalisation, l'ouverture sur les nouvelles technologies, l'insertion dans la région, la dimension internationale.

L'offre de formation : un développement de la professionnalisation, un essor des troisièmes cycles

L'évolution de la carte des formations s'est essentiellement traduite par un accroissement des formations professionnalisées avec la création, depuis 1993, d'un département d'IUT à Valence, de trois licences professionnelles, de cinq IUP, de deux DRT (diplôme de recherche et de technologie) et de quatre DESS supplémentaires.

Il convient de souligner la hausse des effectifs étudiants en 3^e cycle : +26% depuis 1992. Parallèlement, l'université s'est résolument engagée dans une démarche d'ouverture de la formation continue et des formations par l'apprentissage.

Sur le plan des innovations pédagogiques, même si son succès n'est pas encore acquis, la mise en place d'un BIP (bonus innovation pédagogique), reposant sur un système d'appel d'offres auprès des responsables de composante et de formation, mérite d'être souligné.

La recherche : une priorité pour l'université

Les axes de la recherche reposent sur six pôles de compétence, inscrits dans le dernier contrat d'établissement :

- économie, gestion et sociologie de la production ;
- nouvelle recomposition de l'Europe ;
- arts, culture et sociétés ;
- administration, droit, politiques publiques, villes et territoires ;
- méthodes quantitatives et modélisation en sciences sociales ;
- sciences cognitives.

Autour de ces pôles sont structurées 25 équipes de recherche, dont 7 associées au CNRS et 1 à l'INRA, ainsi que 7 programmes pluri-formations. L'UPMF compte 23 DEA et 5 écoles doctorales.

L'université a procédé à des efforts de restructuration et institué des "carrefours disciplinaires". Elle a également mis en place une cellule de valorisation et est devenue membre de l'incubateur de Grenoble.

L'UPMF devra, néanmoins, s'efforcer de mieux intégrer certaines recherches plus individuelles, notamment en sciences juridiques. Par ailleurs, elle gagnerait, en termes de pluridisciplinarité, à développer encore ses potentialités, particulièrement aux interfaces du droit, de la sociologie, de l'économie et de la gestion.

LA RÉALITÉ : UNE SITUATION CONTRASTÉE

L'impact de la politique contractuelle : une démarche à conforter

En postface du précédent rapport d'évaluation, le président de l'UPMF avait évoqué "*le levier principal de l'action*" que constitue la politique contractuelle. Cette adhésion au dispositif contractuel a été réaffirmée par l'actuelle équipe présidentielle. Ainsi, tant le dernier projet d'établissement que le contrat signé en 1999 font état de projets mobilisateurs qui ont été largement repris dans le rapport d'évaluation interne. Cette cohérence et ce souci de continuité des grands axes politiques sont à porter au crédit de l'institution.

Cependant, le processus contractuel paraît encore trop limité à un cercle restreint. La démarche contractuelle reste pour un grand nombre le fait de l'équipe présidentielle, une étape ponctuelle extérieure à la vie quotidienne de l'établissement, ou encore un outil de répartition des moyens. Sans doute conviendrait-il de mieux faire partager à la communauté universitaire la vocation du contrat et d'encourager les actions entreprises par l'université en vue d'élaborer de véritables indicateurs de suivi et de pilotage.

Les pôles disciplinaires : une notoriété qui doit s'affirmer

Le secteur juridique est un des socles traditionnels de l'UPMF. Héritière de l'ancienne faculté de Droit et de Sciences économiques, l'UFR de Droit avait acquis dans la communauté universitaire nationale une réputation de qualité.

Afin de maintenir le niveau de ses prestations, cette UFR gagnerait aujourd'hui à conforter certains de ses enseignements, à développer ses relations avec les milieux professionnels et économiques ou encore à renforcer ses liens de coopération avec l'Institut d'études politiques.

Autre domaine de forte tradition de l'UPMF, les sciences économiques ont connu une scission en deux UFR. Par la suite, et en vue d'assurer une meilleure cohérence et une plus grande lisibilité de l'offre de formation, un regroupement du DEUG AES, mention économie et gestion, et du DEUG Sciences économiques a été opéré par la création d'un DEUG unique en économie et gestion. Cette volonté de réorganisation s'est également concrétisée au sein de la recherche par la constitution d'une école doctorale unique d'économie et par le projet de restructuration des équipes de recherche. Il reste aujourd'hui à poursuivre cet effort de rapprochement entre les deux UFR : "Sciences économiques", d'une part, et "Développement, gestion économique et société" (DGES), d'autre part.

En ce qui les concerne, les gestionnaires se sont rassemblés dans l'École supérieure des affaires (ESA), issue de l'Institut d'administration des entreprises et de l'Institut d'études commerciales. Forte de cette cohérence, cette excellente composante a développé une réelle activité de recherche qui structure la formation dans les divers domaines de la gestion de l'entreprise.

Les sciences de l'homme et de la société sont représentées au sein de trois composantes – deux UFR et un institut :

- l'UFR Sciences humaines (SH), composée de quatre départements : histoire, géographie sociale, histoire de l'art et de la musicologie, philosophie ;
- l'UFR Sciences de l'homme et de la société (SHS), comprenant également quatre départements : psychologie, sociologie, sciences de l'éducation, informatique et mathématiques en sciences sociales.

Ces deux UFR offrent une image contrastée : d'une part, une qualité d'ensemble indéniable de la formation et une volonté d'innovation ; d'autre part, le poids de l'histoire des disciplines, celui des divisions fractionnelles qui altèrent la représentation des départements et où les traditions thématiques perdurent malgré les précédentes recommandations du CNE.

- l'Institut d'urbanisme, d'aménagement et d'administration territoriale de Grenoble (IUG). Nouvellement installé sur le site Vigny-Musset de Grenoble, l'IUG a connu un fort développement au cours de la dernière décennie. Il a élargi son offre de formation en deuxième cycle et transformé ses troisièmes cycles. Il a également accru ses activités de formation continue et ses partenariats internationaux.

LES RECOMMANDATIONS

Conforter le pilotage et la cohésion de l'établissement

La communauté universitaire doit s'impliquer plus activement dans la vie de l'établissement. La vision localiste et essentiellement disciplinaire qui prévaut dans certaines UFR occulte les capacités de développement et immobilise les compétences. Or, beaucoup de ces composantes disposent d'atouts indiscutables.

L'équipe présidentielle devra, pour sa part, veiller à recueillir l'adhésion de l'ensemble de la communauté à sa politique, faire remonter les initiatives et les participations, instiller les projets et leurs actions dans l'ensemble de l'établissement.

Parallèlement, l'UPMF gagnera à développer ses outils de pilotage et à introduire une véritable gestion prévisionnelle de ses emplois, compte tenu des perspectives démographiques de ses corps d'enseignement et de recherche. Le CNE recommande également à l'université d'engager un plan de résorption des nombreux personnels recrutés sur ressources propres et de revoir les équilibres financiers. En effet, si la situation financière de l'UPMF est globalement saine, il est clair qu'elle devra revoir son mode d'allocation des ressources en interne pour veiller à une meilleure ventilation de ses moyens entre les composantes et les services généraux, afin de combler le déficit de fonctionnement de ces derniers.

En termes disciplinaires, l'université devra être attentive à préserver un juste équilibre entre formations initiales et formations professionnalisées. Elle devra également tendre à un rapprochement entre les deux UFR d'économie.

Valoriser les atouts de la pluridisciplinarité

Chaque discipline porte en elle des potentialités riches de croisements pluridisciplinaires. Ainsi, le CNE ne peut que recommander à l'UPMF de placer de manière plus systématique ses équipes disciplinaires en situation de dialogue et d'interaction. La pluridisciplinarité existe dans beaucoup de domaines. Elle pourrait être plus fructueuse si la sociologie s'ouvrait aux disciplines travaillant sur les organisations, si la gestion et l'économie construisaient une seule école doctorale, si l'IEP développait des collaborations plus approfondies avec les juristes, les économistes, les sociologues, les historiens, les géographes. Et inversement. Parallèlement, cette perspective devrait mieux inspirer la politique de développement et de recrutement de l'UPMF.

De ce point de vue, le rassemblement des géographes appartenant à l'Université Grenoble I et à l'Université Grenoble II, installés sur le site Vigny-Musset, est un bon exemple de collaborations non seulement pluridisciplinaires, mais aussi inter-établissements.

Développer des partenariats et les relations avec les universités du site

L'UPMF est une université ouverte et dynamique, active sur les actions inter-universitaires du site de Grenoble. Son implication est réelle dans les grands projets qu'initie la communauté universitaire grenobloise (les TICE et GRECO, notamment) ; elle est présente aussi dans la politique documentaire partagée sur le site.

L'université ne peut qu'être encouragée dans cette volonté. Elle a tissé des liens étroits avec l'Université Grenoble I et l'INPG. Sans doute, faut-il lui suggérer d'être plus attentive aux appels de collaboration susceptibles de venir de l'Université Grenoble III, sachant qu'il y a dès à présent des opportunités, notamment dans les domaines de l'histoire, de l'histoire de l'art, de la philosophie et des langues. La Maison des sciences de l'homme de Grenoble constitue aussi un atout pour la mise en œuvre d'actions conjointes.

L'UPMF gagnerait également à rationaliser le champ de ses partenariats avec les entreprises en matière de formation continue. Enfin, s'agissant des collectivités territoriales, le CNE ne peut manquer de souligner que, conformément à sa vocation affichée, l'université se comporte en acteur du développement et de l'environnement régional. En cela, elle est fidèle à sa volonté citoyenne d'université de sciences sociales.

L'IEP DE GRENOBLE

L'Institut d'études politiques (IEP) de Grenoble, créé en 1948, est un établissement public rattaché par convention à l'Université Pierre Mendès France (UMPF), en application de l'article 43 de la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984.

L'IEP comporte quatre sections :

- économique et financière ;
- politique et économie sociales ;
- politique ;
- service public.

En 2000-2001, il accueille 731 étudiants et compte 55 enseignants et 88 IATOS de statuts très variés.

Une nouvelle offre de formation : un diplôme à bac + 4 et une ouverture internationale

En 2000, le format du diplôme de l'IEP de Grenoble a été porté de 3 à 4 ans. Significativement appelée "année d'ouverture", cette année supplémentaire s'ajoute au diplôme actuel et vient renforcer les stages en entreprises et les séjours à l'étranger.

La valorisation des ressources et des savoir-faire : la documentation et les TICE

L'IEP dispose d'un centre de documentation très performant. Une place importante est accordée à l'informatisation de l'IEP et à l'expérimentation de l'accompagnement pédagogique par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). L'expérience des sites Intranet liés aux conférences de méthode est, à ce sujet, particulièrement remarquable.

LES RECOMMANDATIONS

L'évaluation de l'IEP de Grenoble confirme la grande qualité de cet établissement. On doit relever également, avec satisfaction, que l'IEP a su ouvrir son recrutement aux étudiants d'origines sociales différenciées.

Les deux priorités inscrites au contrat quadriennal (1999-2002) portaient sur le développement international en matière de formation et de recherche, ainsi que sur la modernisation de l'administration et du patrimoine.

Pour une large part, l'IEP a répondu aux objectifs qui avaient été fixés dans ce cadre : création d'une année

supplémentaire, semestrialisation, essor des nouvelles technologies, expansion et modernisation du service documentaire. D'autres actions n'ont pas encore été suffisamment prises en compte. C'est le cas notamment de la formation continue diplômante, ou encore de la gestion prévisionnelle et du redéploiement des emplois.

Pour l'avenir, l'IEP doit prendre conscience de plusieurs enjeux majeurs :

- éviter la dérive que pourrait représenter la constitution d'une sorte de "faculté de science politique", et conserver, au contraire, la nature d'un authentique institut d'études politiques, marqué par un bon équilibre entre la science politique, les enseignements juridiques, les sciences économiques et de gestion, les sciences humaines et sociales ;
- assurer un suivi attentif et procéder, le cas échéant, aux inflexions nécessaires en ce qui concerne les récentes mesures prises au regard de l'organisation des études, à savoir le nouveau format à 4 ans du diplôme ainsi que la double certification ;
- se positionner dans une perspective d'aire territoriale d'intervention. Il s'agit, d'une part, du champ géographique du grand Sud-Est de la France, c'est-à-dire des rapports de l'IEP de Grenoble avec ceux de Lyon et d'Aix-en-Provence. Cela concerne, d'autre part, au niveau national, la nécessité de clarifier la situation de l'ensemble des IEP de province dans leurs relations avec l'Institut d'études politiques de Paris.

Les réponses du président de l'Université Pierre Mendès France et du directeur de l'IEP figurent dans le rapport du CNE page 115

Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site Internet du CNE : <http://www.cne-evaluation.fr>

Pour les données chiffrées et leur actualisation, se reporter aux sites Internet de l'Université Pierre Mendès France - Grenoble II : <http://www.upmf-grenoble.fr> et de l'IEP de Grenoble : <http://www-sciences-po.upmf-grenoble.fr>

Directeur de la publication : Gilles Bertrand / Rédaction : Marie-France Ponsot
Conception graphique : Delphine Lecointre / Édition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession - 75015 Paris
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94